

L'année 2023 a démarré avec la condamnation des HUG !

Petit passage en revue des événements de ce premier trimestre...

Tout d'abord votre syndicat vient de tenir son assemblée générale et d'élire un [nouveau comité](#)

Ensuite le scoop du moment c'est [l'excédent record des finances genevoises](#) qui passent miraculeusement de moins 300 millions à plus 1.3 milliard ! Avenir Syndical réclame que cet argent serve d'abord à l'engagement des postes nécessaires (notamment aux HUG et dans les EMS), mais aussi au financement de la pénibilité pour les retraites du personnel de nettoyage des EMS, ainsi que des agent-e-x-s transport passagers de Genève Aéroport.

A Swissport, la Direction voulait écarter Avenir Syndical des négociations de la CCT (Convention collective de travail). Grand mal lui en a pris : par Ordonnance du 15 mars sur une demande de mesures super-provisionnelles déposée par notre syndicat, le Tribunal des Prud'hommes a exigé que Swissport admette Avenir Syndical à la table des négociations. Affaire à suivre...

A l'hôpital, il nous faut apprécier la [condamnation des HUG](#) par le Tribunal de la Chambre administrative de la Cour de justice de Genève. Celles et ceux qui suivent les activités de votre syndicat préféré se souviendront que, en 2022, Avenir Syndical dénonçait le déclassement des secrétaires de la Direction des finances des HUG, déclassement fait par l'hôpital sans aucun respect des règles prévues à l'Etat. Malgré une ribambelle de courriers du syndicat, les HUG n'ont pas voulu entendre raison. Le Tribunal le leur aura finalement imposé. En clair, les secrétaires vont maintenant devoir être évaluées par le SEF (Service d'évaluation des fonctions) de l'Etat de Genève. Et c'est à l'issue de ce processus règlementaire que leur classe de fonction sera déterminée. Après les annuités bloquées, c'est la deuxième fois que les HUG se font épingler pour leurs violations des lois et règlements. Encore bravo aux secrétaires !

Aux HUG toujours, Avenir Syndical fait circuler une [pétition](#) pour faire stopper les amendes aux employé-e-x-s qui ne trouvent pas de place pour garer leurs scooters ou leurs motos.

Tout le personnel des HUG peut la signer !

Autre sujet important : des [apprenantes ASE](#) faisant partie des volées ayant connu 75% d'échec aux examens se sont mobilisées pour rencontrer la Conseillère d'Etat. Celle-ci n'a hélas toujours pas donné suite à ce jour.

Du côté de la Maison de Vessy, assistées par Avenir Syndical, les infirmières de l'unité Salève ont obtenu les postes supplémentaires qu'elles réclamaient. Bravo à elles et à Thierry, leur délégué de choc !

Pour finir le petit rappel traditionnel pour régler vos cotisations sur notre compte dont voici les coordonnées complètes :

POSTFINANCE

IBAN CH56 0900 0000 1548 8165 7

BIC POFICHBEXXX

Numéro de compte 15-488165-7

Avenir Syndical / 1213 Onex

Vous pouvez bien sûr suivre nos activités sur nos pages [Facebook](#) et [Instagram](#)

Et afin de recevoir nos informations aussi par WhatsApp, **n'oubliez pas d'ajouter le numéro de téléphone d'Avenir Syndical dans votre portable : +41 77 511 97 17**

A très bientôt pour d'autres nouvelles,

Votre comité

Avenir Syndical - info@avenirsyndical.ch - www.avenirsyndical.ch